



cdcc.92clichy <cdcc.92clichy@gmail.com>

Christelle LEBIGOT <Christelle.LEBIGOT@ville-clichy.fr>

23 août 2012 11:54

À : "cdcc.92clichy@gmail.com" <cdcc.92clichy@gmail.com>

Cc : Linda MAGUARIAN <Linda.MAGUARIAN@ville-clichy.fr>, Julien PEREZ <julien.perez@ville-clichy.fr>

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint le compte rendu de la réunion du 28 juin 2012 ainsi que le projet de règlement intérieur à entériner lors de la prochaine commission de suivi de l'évolution de la concession prévue courant septembre 2012.

Vous en souhaitant bonne réception.

cordialement

Christelle Lebigot
Directeur Général Adjoint
de la Coordination Générale,
des Affaires Juridiques, de la Commande Publique
et des Affaires Générales
ville de Clichy la Garenne
tel : 01 47 15 97 44
port : 06 28 72 20 73

2 pièces jointes



CR reunion commission de suivi 28062012 vdefinitive.pdf

125K



ri001.pdf

79K

cdcc.92clichy <cdcc.92clichy@gmail.com>

2 septembre 2012 16:31

À : Christelle LEBIGOT <Christelle.LEBIGOT@ville-clichy.fr>

Cc : Joëlle ROLAND <joellerolandjr@aol.com>, Jacqueline CREMIEUX CSF
<jacqueline.cremieux@numericable.fr>

Madame,

Je viens de prendre connaissance du compte-rendu de la réunion du 28 juin, reçu le 23 août.

Sauf erreur de ma part, je n'ai pas été destinataire d'une version préparatoire à la version "définitive" !

Le règlement annexé prévoit que le compte-rendu, établi par le secrétariat de la Commission, est soumis à l'approbation de la commission lors de la séance suivante.

Je pense donc que cette qualification de définitive est une simple erreur de rédaction.

Merci de me préciser comment procéder à la prise en compte de remarques quant à ce compte-rendu.

Bien à vous et bonne rentrée.

Michel Cabasset.

Le 23 août 2012 11:54, Christelle LEBIGOT <Christelle.LEBIGOT@ville-clichy.fr> a écrit :

[Texte des messages précédents masqué]

[Texte des messages précédents masqué]

cdcc.92clichy <cdcc.92clichy@gmail.com>

10 septembre 2012 11:34

À : Christelle LEBIGOT <Christelle.LEBIGOT@ville-clichy.fr>

Cc : Jacqueline CREMIEUX <jacqueline.cremieux@gmail.com>, Joëlle ROLAND <joellerolandjr@aol.com>, Alain FOURNIER élu <alain.fournier@ville-clichy.fr>, Guy SCHMAUS élu <guy.schmaus@ville-clichy.fr>, Stéphane COCHEPAIN élu <stephane.cochepain@ville-clichy.fr>

Cci : Bernard VASTRAL <b_vastral@hotmail.com>, Henry GARNIER <henrygarnier@bbox.fr>

Madame,

Plus d'une semaine après le mail ci-dessous, nous restons sans réponse de votre part.

Pourriez-vous prendre position par rapport à cette question : **le compte-rendu est soumis à la relecture des participants pour modifications ou au moins notification des avis des membres qui le désirent ?**

Dans l'espoir d'une réponse rapide.

Bien à vous.

Michel Cabasset.

Le 2 septembre 2012 16:31, cdcc.92clichy <cdcc.92clichy@gmail.com> a écrit :

[Texte des messages précédents masqué]

[Texte des messages précédents masqué]

10 septembre 2012 18:23

Christelle LEBIGOT <Christelle.LEBIGOT@ville-clichy.fr>

À : "cdcc.92clichy" <cdcc.92clichy@gmail.com>

Cc : Linda MAGUARIAN <Linda.MAGUARIAN@ville-clichy.fr>, Julien PEREZ <julien.perez@ville-clichy.fr>, Jean Pierre Auffret <JeanPierre.Auffret@ville-clichy.fr>

Monsieur,

Je suis désolée d'avoir tardé dans ma réponse.

Pour faire suite à votre mail, le projet de règlement intérieur n'étant à ce stade qu'un projet soumis à l'approbation de la commission de suivi qui sera installée en septembre, aussi vous ai-je adressé le compte rendu de la réunion du 28 juin qui ne requiert pas de validation ou d'approbation.

Restant en attente de vous lire.

cordialement

Christelle Lebigot

cdcc.92clichy <cdcc.92clichy@gmail.com>

11 septembre 2012 11:13

À : Christelle LEBIGOT <Christelle.LEBIGOT@ville-clichy.fr>

Cc : Linda MAGUARIAN <Linda.MAGUARIAN@ville-clichy.fr>, Julien PEREZ <julien.perez@ville-clichy.fr>, Jean Pierre Auffret <JeanPierre.Auffret@ville-clichy.fr>, Joëlle ROLAND

<joellerolandjr@aol.com>, Jacqueline CREMIEUX <jacqueline.cremieux@gmail.com>, Alain FOURNIER élu <alain.fournier@ville-clichy.fr>, Guy SCHMAUS élu <guy.schmaus@ville-clichy.fr>, Stéphane COCHEPAIN élu <stephane.cochepain@ville-clichy.fr>

Cci : Bernard VASTRAL <b_vastral@hotmail.com>, Henry GARNIER <henrygarnier@bbox.fr>

Madame,

J'avoue que je ne comprends pas votre réponse.

A mon avis, **dans une procédure démocratique**, un compte-rendu - même pour une réunion préparatoire - doit faire l'objet d'un consensus **ou pour le moins d'une prise en compte des remarques des différents participants.**

Le compte-rendu actuel omet certaines positions, propositions et oriente certaines remarques, en particulier émises par M. Auffret !

Je ne peux - aussi bien comme simple citoyen que comme président du Collectif - accepter, en particulier, cette "remise à l'ordre" non expliquée et demande que les rétractations admises lors de la réunion par la même personne, M. Auffret, soient également portées au compte-rendu.

Ou le compte-rendu est uniquement factuel, sans interprétation, ou il permet de suivre le déroulé complet et non orienté de la réunion. Un choix de clarification est nécessaire.

Cette attitude présage mal de l'ouverture démocratique de la future commission.

Bien à vous.

Michel Cabasset.

Le 10 septembre 2012 18:23,

Christelle LEBIGOT <Christelle.LEBIGOT@ville-clichy.fr>

11 septembre 2012 11:26

À : "cdcc.92clichy" <cdcc.92clichy@gmail.com>

Cc : Linda MAGUARIAN <Linda.MAGUARIAN@ville-clichy.fr>, Julien PEREZ <julien.perez@ville-clichy.fr>, Jean Pierre Auffret <JeanPierre.Auffret@ville-clichy.fr>, Joëlle ROLAND <joellerolandjr@aol.com>, Jacqueline CREMIEUX <jacqueline.cremieux@gmail.com>, Alain Fournier <alain.fournier@ville-clichy.fr>, Guy Schmaus <Guy.Schmaus@ville-clichy.fr>, Stéphane COCHEPAIN <stephane.cochepain@ville-clichy.fr>

Monsieur ,

Je prends note de vos observations que vous relèverez également - à n'en pas douter - lors de la commission.

L'administration que je représente ne prend pas partie comme vous semblez l'indiquer mais reprend les propos échangés par les différents intervenants lors des réunions sous forme de « relevé » et sans interprétation aucune.

La clarification que vous souhaitez interviendra de la mise en place officielle de la commission et de son règlement intérieur.

cordialement

Christelle Lebigot
Directeur Général Adjoint
de la Coordination Générale,
des Affaires Juridiques, de la Commande Publique
et des Affaires Générales
tel : 01 47 15 97 44
port : 06 28 72 20 73